

# Moins de petites ONG, plus d'efficacité

● Le secteur des organisations non gouvernementales est en pleine réforme.

● Pour le ministre de la Coopération au développement, il s'agit de gagner en efficacité.

● Les acteurs du secteur sont ouverts au changement, mais ils tiennent à leur autonomie.

## Alexander De Croo finalise la réforme du secteur non gouvernemental

La Belgique compte actuellement 104 organisations non gouvernementales (ONG) agréées sur son territoire: 25 ONG néerlandophones, 24 organisations bilingues, et 55 ONG francophones. Pour le ministre de la Coopération au développement Alexander De Croo – dans le contexte actuel – c'est trop. Trop de dossiers à gérer pour l'administration, trop de projets similaires à financer, et trop de petits acteurs susceptibles d'agir dans une même zone géographique. En accord avec le secteur, le gouvernement a donc décidé il y a plusieurs mois de le réformer.

### De 120 à 40 dossiers

“Jusqu'ici, toutes les ONG remettaient leurs demandes de financement séparément”, explique-t-on au cabinet De Croo. “On distinguait les ONG ‘programme’ – quasiment assurées d'obtenir des subsides – et les ONG ‘projet’ – généralement moins bien loties, ce qui n'était pas toujours justifié. Tout cela va disparaître. Le nombre de dossiers traités par la direction générale du développement devrait passer de 120 à 40, même si ce chiffre n'est pas un objectif en soi. Toutes les ONG qui auront fait la preuve d'une capacité de gestion adéquate (un audit de Deloitte est en cours, NdLR) pourront introduire une demande de financement de leur programme. Si cette demande est suffisamment importante, elle pourra être introduite directement auprès de l'administration. Dans le cas contraire, les ONG devront passer par leur fédération. Cela permettra de concentrer les demandes tout en donnant la possibilité à des programmes plus petits mais pertinents d'être pris en considération malgré un coût de traitement proportionnellement plus élevé.”

### Un milliard d'économies

Pour le ministre, il s'agit de “pousser les ONG à travailler ensemble” et à définir des “cadres stratégiques communs” lorsqu'elles veulent agir dans des pays similaires. Un gain de cohérence qui répond par ailleurs à des contraintes budgétaires, puisque le gouvernement Michel a décidé de délester la Coopération au développement d'un peu plus d'1 milliard d'euros sur cinq ans, soit une baisse de 21 %. Les ONG qui se partageaient jusqu'ici 125 millions d'euros par an verront donc leur enveloppe rabotée, même “si elles ne sont plutôt bien loties”, insiste-t-on au ministère qui a “passé un accord pour que leur budget ne soit raboté que de 8,5 %”.

Pour la coopération au développement gouvernementale, l'addition sera potentiellement plus salée.

### Un calendrier serré

Du côté des ONG, on oscille entre la satisfaction et la crainte. D'aucuns reconnaissent qu'il était nécessaire de nettoyer le secteur où de toutes petites structures pouvaient encore déposer des dossiers de financement, et

nombre d'acteurs estiment qu'ils ont tout à gagner d'une gestion plus efficace. “Le processus laisse une certaine latitude aux ONG”, reconnaît le directeur de Louvain coopération, Félix Vanderstricht. “On ne parle pas de contraintes dans la définition commune de cadres stratégiques, plutôt de la possibilité de trouver des synergies là où c'est possible, ce qui devrait a priori permettre d'éviter une diminution brutale du nombre d'ONG. Mais le calendrier du ministre est serré, il veut son Arrêté royal avant Pâques. Les organisations doivent boucler leurs programmes pour 2017 alors qu'elles ne savent pas encore précisément à quoi ressemblera le cadre législatif et encore moins si elles pourront ou non prétendre à un financement.”

Y a-t-il trop d'ONG actuellement? “La question est sensiblement différente”, estime Félix Vanderstricht. “Dans l'absolu, il n'y a pas assez d'ONG car elles concrétisent l'intérêt du grand public pour les relations Nord-Sud, mais elles sont trop nombreuses pour les capacités de gestion de l'administration.”

### “Ce n'est pas la taille qui compte”

Pour le secrétaire général du CNCD-

“Il s'agit de pousser les ONG à travailler ensemble.”

ALEXANDER DE CROO  
Ministre de la Coopération  
au développement.

11.11.11 qui rassemble les ONG francophones et germanophones, Arnaud Zacharie, cette réorganisation n'est pas facile à gérer pour le secteur qui passe de réformes en réformes depuis plusieurs années. *"La réforme précédente parlait déjà de synergies, désormais il faut définir des cadres stratégiques communs. Cela fait huit ans que les ONG entendent parler de simplification, mais pour l'instant on croule sous les charges administratives."*

Beaucoup plus nombreuses, les ONG francophones seront sans doute davantage touchées par la réforme, tout comme les plus petites structures qui rappellent tant bien que mal que *"ce n'est pas la taille qui compte"*, et que de tout petits projets peuvent être très efficaces là où de grosses institutions bureaucratiques gaspillent des sous. *"Les coupes annoncées par la Belgique nous amènent très bas"*, regrette enfin Arnaud Zacharie.

*"Le pays consacre désormais à peine plus de 0,4 % de ses richesses à l'Aide publique au développement contre 0,62 % en 2010. Nous sommes passés du haut du peloton au bonnet d'âne. En Europe, seules quelques pays comme la Grèce et l'Espagne font pire."*

**Valentin Dauchot**

## "Nous resterons un contre-pouvoir démocratique"

**O**utre l'accès aux financements, la grande crainte des ONG dès qu'il est question d'une réforme concerne leur autonomie. De l'aveu même du cabinet du ministre de la Coopération au Développement Alexander De Croo, *"le modèle de financement des ONG tel qu'il existe en Belgique est assez spécifique : la coopération non-gouvernementale dispose chez nous d'un droit d'initiative très important. Dans beaucoup de pays voisins, les gouvernements fonctionnent par appels à projets auxquels les ONG peuvent soumettre leur candidature."*

Les organisations n'implémentent pas leurs propres programmes, mais mettent en œuvre ceux des autorités.

### Impensable

Une pratique impensable chez nous. *"Dans notre tradition, les ONG ont toujours joué un rôle de contre-pouvoir démocratique et de soutien aux sociétés civiles*

*locales"*, insiste le secrétaire général du CNCN-11.11.11, Arnaud Zacharie. *"Cela fait partie de notre ADN et il n'est pas question de changer. En choisissant les candidats les plus compétitifs pour implémenter leurs projets de développement, les gouvernements sous-estiment les problèmes institutionnels, culturels, la connaissance du terrain... Et leurs choix stratégiques ne sont pas toujours compatibles avec ceux de la société civile."*

### Déplacement de l'aide

*"Lorsque les troubles ont éclaté au Burundi"*, poursuit Arnaud Zacharie *"notre gouvernement a décidé de soutenir la société civile, tout comme nous. Mais s'il avait décidé de soutenir les autorités, il aurait été hors de question d'opérer des synergies."*

Cette indépendance est d'autant plus importante pour les ONG que l'Aide publique au développement est de plus en plus souvent utilisée pour financer le secteur privé.

*"L'OCDE (Organisme de Coopération et de Développement économique, NdLR) qui définit les critères d'utilisation de l'aide au développement de ses membres (les Etats et donc la Belgique) a récemment modifié ses règles en ce sens"*, ajoute Arnaud Zacharie.

*"Mais tout dépend de ce que l'on entend par 'secteur privé'. Beaucoup de partenariats de développement sont conclus avec*

*de grands groupes privés et non avec le secteur privé local qui peut s'en retrouver affecté. Cela provoque par ailleurs une réduction de l'aide au développement apportée*

*aux pays les plus pauvres. On voit très clairement dans le bilan 2015 de l'OCDE que 16 % de l'aide publique au développement s'est déplacée d'une année à l'autre des pays les moins avancés – où il n'y a pratiquement pas d'infrastructures – vers les pays émergents où le secteur privé est plus dynamique."*

### Les autorités se veulent rassurantes

Les ONG ont donc un rôle important à jouer, et les autorités belges se veulent rassurantes : *"Les ONG conserveront toute leur autonomie"*, nous dit-on au Cabinet De Croo. *"Nous avons l'intention d'accroître la complémentarité des ONG entre elles, pas avec les programmes gouvernementaux. L'ambition n'est absolument pas d'aligner les actions des ONG sur les priorités ou les objectifs de la coopération gouvernementale d'Etat à Etat, mais de chercher une cohérence entre nos modalités de coopération."*

**"Le rôle de contre-pouvoir est dans l'ADN des ONG."**

**ARNAUD ZACHARIE**

Secrétaire général  
du CNCN-11.11.11.